



Déclaration de Montréal sur l'évaluation et la mesure d'impact social

Préambule

Nous, acteurs et réseaux de l'économie sociale (ÉS), bailleurs de fonds et chercheurs, réunis ce 9 avril 2019 à Montréal, constatons divers enjeux, visions et opportunités relatifs à l'évaluation et à la mesure d'impact social qui appellent à une prise de position.

La mesure d'impact social consiste, du moins en théorie, à évaluer de façon quantitative les effets à long terme attribuables à une intervention. Il s'agit d'une option parmi d'autres pour évaluer une intervention. En pratique, la notion de mesure d'impact social est le plus souvent utilisée en référence à des approches d'évaluation plus variées qui s'appliquent davantage aux résultats et aux effets à court et à moyen terme.

Les démarches évaluatives qui abordent des phénomènes sociaux sont légitimes. Elles sont cependant complexes et soulèvent des défis méthodologiques. On ne saurait réduire le social à de « meilleures pratiques » ou l'évaluation qui veut en rendre compte à une méthodologie universellement applicable.

Partant de là, nous **CONSIDÉRONS QUE...**

...les démarches évaluatives sont actuellement soumises à une tendance sociétale forte qui :


- fait parfois en sorte que les évaluations sont définies et contrôlées sans concertation avec les acteurs concernés;
- pousse certaines organisations à orienter leurs actions sur les objectifs de l'évaluation, parfois au détriment de leur mission intrinsèque;
- accorde généralement plus de valeur aux résultats qu'aux processus (eux-mêmes pourtant générateurs d'effets);
- privilégie souvent la standardisation aux démarches flexibles et adaptées au contexte.

...ces tendances présentent un risque pour l'ÉS et le modèle de développement auquel elle souhaite contribuer. Une transformation des modes de financement est déjà à l'œuvre, où des choix d'actions ou d'interventions se fondent sur la facilité à les évaluer, davantage que sur leur pertinence par rapport aux besoins réels.

...ces évaluations peuvent également avoir des conséquences sur les organisations évaluées (dont l'écrémage des populations et la sélection ou la substitution des objectifs) qui dénaturent leur travail et leur mission.

...elles risquent de mener à un aplanissement des pratiques freinant au passage les dynamiques d'innovation.

...bien menées, les démarches d'évaluation sont au contraire un puissant guide pour l'action et permettront à l'ÉS de renforcer son identité, de réaffirmer son projet politique et d'améliorer ses pratiques.



Engagements

Pour que l'évaluation et la mesure d'impact permettent à l'ÉS de mieux répondre aux besoins des communautés sur la base des valeurs et des principes qui la définissent, il importe de fixer certaines balises. **Nous nous engageons à travailler dans le cadre de ces balises :**

- **Une bonne évaluation est une évaluation qui sera utile à l'organisation évaluée et à ceux qu'elle entend servir par ses activités.**
- **Une évaluation rigoureuse se doit d'être participative, concertée et d'impliquer dans son processus l'ensemble des parties prenantes concernées par l'intervention.**
- **Il est préférable que les démarches d'évaluation soient axées davantage sur l'apprentissage.**
- **Les besoins et les intérêts du bailleur de fonds ne devraient pas prévaloir sur ceux des autres parties prenantes,** notamment ceux des producteurs et des utilisateurs de biens et de services.
- **Les investissements dans l'économie sociale ne doivent pas rendre celle-ci tributaire d'une mesure d'impact en vue de rémunérer les investisseurs,** comme dans le cas des obligations à impact social.
- **Il n'existe pas d'outils, d'indicateurs ou de méthodes universels.** La démarche évaluative doit découler du contexte, des besoins et des aspirations, des objectifs et des activités d'une organisation. En d'autres termes, il faut faire preuve de flexibilité et s'adapter à l'objet évalué.
- **Une attention particulière doit être portée au rapport entre les enjeux de l'évaluation et les moyens mis en œuvre (ressources humaines et financières dédiées). Il serait logique que les bailleurs de fonds, particulièrement lorsqu'ils ont une exigence en lien avec la réalisation d'une mesure d'impact social, prennent en charge le coût de la démarche.**

Enfin, nous nous engageons à **poursuivre le renforcement des maillages en évaluation** pour assurer aux entreprises d'économie sociale l'accès à une expertise et à un accompagnement adéquat. Ceci dans le but de leur permettre d'apprendre et de s'améliorer en adéquation avec les façons de faire qui les caractérisent.

Porteurs de la déclaration :

